





Programme de la formation

SST initial

-  En groupe sur site
-  14 heures sur 2 jour(s)
-  Salarié en poste, Demandeur d'emploi · De 4 à 10 participants
-  Sur devis

Description courte

La mission du Sauveteur Secouriste du Travail (SST) répond aux obligations fixées par le Code du Travail, qui impose à l'employeur :

- de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L.4121-1),
- l'obligation d'organisation des secours (art. R.4224-16),
- la présence de secouristes (art. R. 4224-15),
- des obligations en matière de prévention des risques professionnels.

L'action du SST s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient

Profil des participants

Adultes souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Prérequis

- parler et comprendre le français,
- ne pas craindre la vue du sang

Objectifs

A l'issue de la formation (sous réserve d'avoir réussi les épreuves certificatives), les stagiaires seront des Sauveteurs Secouristes du Travail capables :

- d'intervenir sur leur lieu de travail pour porter secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,
- de contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention dans la limite de leur champ de compétences et de leur autonomie.

Aptitudes et compétences visées / attestées

8 compétences visées et attestées (voir "Contenu")

Contenu

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Contribuer à la prévention des risques professionnels de l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Pédagogie et organisation

Méthodes pédagogiques en présentiel et adaptées à l'apprentissage des adultes : Tout au long de la formation, plusieurs techniques pédagogiques seront mises en oeuvre afin de s'adapter au groupe et ses attentes ainsi qu'aux objectifs visés, aux apprentissages à réaliser, etc...

Matériels et outils pédagogiques : conformes au référentiel INRS

- Plan d'intervention SST + pictogrammes
- Plan d'action prévention + pictogrammes
- 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires
- 1 lot de mannequins RCP (adulte / enfant / nourrisson) avec dispositifs de protection individuelle
- Divers matériels pour la réalisation des simulations
- Matériel d'entretien des mannequins et consommables
- Ordinateur portable + vidéo projecteur ou écran
- Paper board ou tableau blanc
- Aide-mémoire INRS « Sauvetage Secourisme du Travail » remis aux participants à l'issue de la formation

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation des acquis liées aux objectifs pédagogiques définis :

- 2 épreuves certificatives finales (Mise en situation d'accident du travail + Questionnement prévention)
- Evaluation individuelle des compétences en utilisant les grilles de certification INRS.

Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud)

Evaluation à froid après formation (1 à 6 mois éventuellement)

Mode de validation

Le certificat SST est obtenu si l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification INRS.

Remise, à l'issue de la formation :

- Attestation de fin de formation (à tous les stagiaires)
- Certificat SST (valable 2 ans) et livret INRS « Aide mémoire SST » (stagiaires validés)

Financements possibles

Financement entreprise, OPCO, etc...

Modalités et délai d'accès

- Modalités d'inscription : Au plus tard 7 jours avant le début de la formation
- Envoi en amont des convocations, programme et règlement intérieur

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Tout besoin particulier sera étudié avec soin

Intervenant

Camille CHABANNES, Consultante Formatrice en Prévention et Santé Sécurité au Travail

- Licence Professionnelle QHSSE + CQPM Préventeur SSE
- IPRP enregistrée à la DREETS AuRA
- Titulaire du certificat de « Formateur SST » délivré par une entité habilitée et valide
- Sapeur-Pompier Volontaire